PRODUIT OU GROUPE DE PRODUIT : glaçons et glace pilée-paillette

Coordonnées du groupement demandeur / interprofession/ producteur

Nom, adresse : CVA, Maison du Paysan, 1964 Conthey

Pt du règlement	Exigence	Description – Exigence remplie/non remplie	Preuve / justification
2. Valeurs	Lien étroit avec le terroir	Utilisation de l'eau de sources de montagnes du Valais	Source reconnue par le chimiste cantonal
2. Valeurs	Association modernité et tradition	Reprise d'une tradition : nos anciens amenaient déjà dans le siècle passé des blocs de glace du Trient à Paris par train. Maintenant nous disposons de machines à la pointe de la technologie et nous transportons par logistique (taux d'occupation maximum des containers).	Le Valais est un château d'eau et un réservoir d'énergie hydraulique d'une valeur incommensurable.
2. Valeurs	Propriétés organoleptiques conférant une forte typicité	Oui (goût, odorat)	
2. Valeurs	Autres valeurs véhiculées par le produit :	Promotion du Valais : utilisation des ressources naturelle de notre terre pour la transformer en bien de consommation, pureté et qualité incomparable de l'eau	

Pt du règlement	Exigence	Description – Exigence remplie/non remplie	Preuve / justification
3.1 genre de produit	Provenance valaisanne des matières premières	Utilisation de l'eau de sources de montagnes	Localisation de la source, reconnue par le chimiste cantonal
3.1 genre de produit	Provenance suisse car quantités insuffisantes en Valais	Non	
3.1 genre de produit	Provenance étrangère car production impossible en Suisse, max 10% du poids total du produit transformé	Non	
3.1 genre de produit	Elaboration du produit en Valais	Oui	Localisation de l'entreprise

Pt du règlement	Exigence	Description – Exigence remplie/non remplie	Preuve / justification
3.3 cahier des charges	Exigences physiques du produit et recette de fabrication	L'eau potable en passant à travers une machine est solidifiée par l'action du froid. Les glaçons sont emballés dans des sacs recyclables.	Mode d'emploi de la machine et savoir faire
3.3 cahier des charges	Exigences environnementales pour la transformation	Emballages recyclables	Factures, documentation sur les emballages
3.3 cahier des charges	Exigences sociales pour la transformation	Non concernées: entreprises indépendantes sans personnel salarié; Sinon, respect de la loi sur le travail, respect de la convention collective en vigueur LAA: directive fédérale (CFST n°6508) sur la prévention des accidents	Autocontrôle documenté
3.3 cahier des charges	Exigences liées à l'emballage du produit	Utilisation de sacs recyclables et écologiques et de cartons d'origine suisse, entièrement biodégradables et recyclables. Si PET, part en recyclé de min 25%	Factures, documentation sur les emballages
3.3 cahier des charges	Exigences liées à la mise en marché du produit	Désignation du produit avec la composition, la durée (DLC) et la température de conservation, la manière de les utiliser correctement.	contrôle OIC
3.3 cahier des charges	Exigences liées à la mise en marché du produit : dégustation du produit	-	-

Pt du règlement	Exigence	Description – Exigence remplie/non remplie	Preuve / justification
3.3 cahier des charges	Exigences légales concernant les conditions de production	Qualité chimique de l'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.	Autocontrôle documenté et présentation des analyses
3.3 cahier des charges	Respect de la législation alimentaire et des exigences concernant la désignation des produits	Respect des mesures d'hygiène et d'étiquetage.	Autocontrôle documenté et présentation des analyses
3.3 cahier des charges	Absence d'OGM	Oui	Autocontrôle documenté

3.3 cahier des charges	Traçabilité assurée	ODAlOUs	Autocontrôle documenté
3.3 cahier des charges	Séparation des flux assurée	ODAlOUs	Autocontrôle documenté, livre de fabrication
3.3 cahier des charges	Autres exigences propres au produit :…… ……	Conservation à -20°C	Autocontrôle documenté

Organisme de contrôle et de certification :

Nom, adresse : OIC, Avenue des Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6

Tél, fax, mail : tél. : 021/601.53.75, fax : 021/601.53.79, email : info-oic@oic-izs.ch

Documents joints au dossier :
- Présentation du produit / photo
- Information sur l'eau potable
- Rapport du laboratoire
- Descriptif des sacs d'emballage